

COMMUNIQUE DE PRESSE – 4 décembre 2018

Mieux connaître les visiteurs pour mieux les informer



Légende : le Saut-du-Doubs (ici en photo) et la ville de Saint-Ursanne ont été les deux sites choisis pour mieux connaître les visiteurs des bords du Doubs.

Comment les visiteurs des bords du Doubs s’informent-ils pour préparer leur séjour ? Cette question était au cœur de l’étude menée par l’Institut de géographie et de durabilité de l’Université de Lausanne, afin de mieux adapter les outils de communication locaux. Entre juin et août 2018, 345 visiteurs se sont prêtés au jeu de l’enquête de terrain. Les résultats viennent d’être publiés. Deux sites emblématiques du Parc étaient concernés : le Saut-du-Doubs, aux Brenets, et la cité médiévale de St-Ursanne, sur la commune de Clos du Doubs. Cette étude a pour but d’adapter les outils de communication et de sensibilisation dans ces deux secteurs à haute fréquentation.

Voilà quelques éléments tirés de l’étude : plus de 64% des personnes interrogées se renseignent via des sites web pour préparer leur séjour. Parmi elles, 22% ont consulté le site du Parc du Doubs. De manière générale, il est constaté que les utilisateurs de smartphones sont plutôt réticents à l’installation d’applications mobiles.

Au niveau du profil des visiteurs, quelques tendances sont ressorties : l’âge moyen est de 47 ans ; Saint-Ursanne voit passer plus de couples alors que les familles préfèrent quant à elles le Saut-du-Doubs. La randonnée pédestre ont motivé 69% des personnes interrogées à se rendre dans ces deux lieux.

Parc naturel régional du Doubs

Place du 23-Juin 6
Case postale 316
CH-2350 Saignelégier

T +41 32 420 46 70
info@parcdoubs.ch
www.parcdoubs.ch

Transports publics boudés mais grande sensibilité à l'environnement

Concernant la mobilité, de grands efforts restent à fournir : cinq personnes sur six utilisent leur véhicule motorisé personnel pour se rendre sur les sites. Plus de 99% des visiteurs pensent que la préservation de la nature est « très importante » ou « importante ». Parmi eux, 70% sont favorables à limiter certaines activités pour préserver les sites et 27% supplémentaires affirment être favorables à ces mesures d'interdiction seulement si elles sont incontournables.

Deux principaux enseignements

Une mise en relation des sites web les plus consultés s'avère nécessaire en améliorant, par exemple, les renvois d'un site à l'autre. Infos pratiques, activités spécifiques ou règles de bonne conduite : une meilleure coordination des acteurs régionaux du tourisme permettrait de mettre à disposition toutes ces informations en quelques clics.

La création d'une application du Parc n'étant a priori pas souhaitable, les informations doivent impérativement être à jour sur les applications généralement utilisées comme celles de « Google Maps », de « SuisseMobile » ou de « Parcs suisses ».

Plutôt que de créer de nouveaux supports, il s'agit de privilégier et tenir à jour ceux qui existent déjà.

Encadré : Un groupe de travail pour gérer la pression touristique

Le Parc du Doubs anime des rencontres régulières avec les acteurs du tourisme de ces deux zones du Parc hautement fréquentées, de même qu'avec des communes riveraines du Doubs. Un constat a été établi : l'information à destination des visiteurs et de la population locale est lacunaire. Cette enquête, première étape pour mieux connaître les habitudes et besoins des visiteurs, permettra d'adopter des supports d'informations adéquats.

Le rapport complet de l'étude et ses résultats sont à retrouver ici :

<https://www.parcdoubs.ch/fr/engagement/tous-les-projets/pression-et-potentiel-touristiques>

CONTACTS ET INTERVIEWS

Rafael Molina
+41 (0)32 420 46 48
rafael.molina@parcdoubs.ch